

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

CAMEROON - WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'ÉVALUATION (REVA)

SECTEUR : AGRO-INDUSTRIE

METIER : OUVRIER PAYSAGISTE

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIÉ



EQUIPE DE RÉDACTION

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
01	ONG-DJAGUE HOULI Prosper	MINADER	Ingénieur Agronome/Méthodologue
02	M. FOMEKEU KENGNI William	AGRI-CONSULT	Ingénieur Agronome
03	FONGANG DJEUKEU Christian	MEO-CONSULT	Ingénieur Agronome

TABLE DES MATIERES	
EQUIPE DE RÉDACTION.....	1
REMERCIEMENTS.....	3
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	4
LISTE DES PERSONNES DES PERSONNES CONSULTÉES.....	5
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION.....	6
A). NATURE.....	6
B) STRUCTURE.....	6
C) FINALITÉS.....	6
D) MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES.....	7
E) ÉLÉMENTS PRESCRIPTIFS.....	7
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	7
A) CONCEPTS.....	7
B) PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	8
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	9
IV. PRESENTATION DES OUTILS.....	14
A) TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS.....	14
B) DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE.....	15
C) FICHE D'ÉVALUATION.....	15
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES.....	15
COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS.....	18
COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT.....	37
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	75
EQUIPE DE VALIDATION.....	77

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Évaluation a été élaboré et sera mis en œuvre grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et les Compétences pour la Croissance de l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation et la valorisation du métier d'ouvrier paysagiste (niveau de qualification : Ouvrier qualifié).

En outre, nous saluons et apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs (Formateurs, Experts, Centres de formation et Entreprises) dans le cadre d'élaboration de ce Référentiel d'Évaluation.

Que ces Acteurs, Entreprises et Organisations Professionnelles consultés, dont les noms figurent sur les listes ci-dessous trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leurs contributions significatives à la production d'un Référentiel d'Évaluation de qualité pour le métier d'ouvrier paysagiste (niveau de qualification : Ouvrier qualifié).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
GPE	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi
OIF	Organisation internationale de la francophonie
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel des Métier Compétences
REVA	Référentiel d'Évaluation

LISTE DES PERSONNES DES PERSONNES CONSULTÉES

N°	Noms ET Prénoms	Structure	Qualification
01	TAFEUMI Théophile	ETA-MAROUA	Formateur
02	BOUMZINA Justin		Formateur
03	SEDEY VEDANDJI		Jardinier- Fleuriste
04	GUEGUELÉ Albert		Paysagiste
05	ABDOURAMAN OUSMANOU		Paysagiste
06	MOUSSA HAMAN	ETS ABSAL SERVICES AGRICOLES	Paysagiste
07	KOKOU DOULAM CONSTANTIN	OUTO- EMPLOI	Fleuriste
08	SOULEY		Jardinier- Fleuriste
09	DIOP MAKHTAR	HORIZONS FLORANTINES	Paysagiste
10	SEPEY Veldandji	CUG	Jardinier- Fleuriste
11	DJOU Déric	CUB	Jardinier- Fleuriste
12	TAFIOMI Théophile	HYSACAM	Jardinier- Fleuriste

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a). Nature

Le Référentiel d'Évaluation (REVA) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Évaluation se présente comme suit :

- Une présentation des concepts et des principales définitions ;
- Une description synthétique du Référentiel de Formation ;
- Une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d' « échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective

d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Éléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation liée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation ;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - Éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - Stratégies retenues ;
 - Indicateurs et critères d'évaluation ;
 - Points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - Seuil de réussite ;
 - Règle de verdict, le cas échéant.

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur

lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation.

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère.

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée.

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Évaluation formative.

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle.

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative.

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement.

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier paysagiste traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un

travailleur du secteur horticole pouvant mener des activités de paysage seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De plus, le référentiel de formation vise à rendre apte le Paysagiste à créer/réhabiliter/restaurer et conduire un paysage, jardin, parc d'attraction, reboisement des espaces verts, etc...

Dans l'exercice de son métier, l'Ouvrier Paysagiste doit maîtriser le choix et la préparation du site, la mise en place et l'entretien d'une pépinière des plantes ornementales, la multiplication des plantes ornementales, la création et l'entretien d'un espace vert/jardin/parc d'attraction, la construction des ouvrages décoratifs, des systèmes de gestion de déficit/excès d'eau, etc...

Étant donné que l'ouvrier paysagiste travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour l'ouvrier paysagiste correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

Liste des compétences du référentiel de formation

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	30	0	30	2	C	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	30	0	30	2	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Réaliser les dessins et les plans	90	0	90	6	C	G	Dessin et plans
5	Utiliser les notions de conduite des cultures	120	0	120	8	C	G	Itinéraires techniques des cultures
6	Ameubler le site de la pépinière	90	90	0	6	C	P	Ameublement du site de la pépinière
7	Aménager le site de la pépinière	90	90	0	6	C	P	Mise en place d'une pépinière
8	Reproduire les plantes	105	105	0	7	C	P	Multiplication des plants
9	Entretenir la pépinière	105	105	0	7	C	P	Suivi de la pépinière
10	Aménager le site de l'espace vert	105	105	0	7	C	P	Mise en place d'un paysage
11	Entretenir l'espace vert	105	105	0	7	C	P	Entretien d'un paysage
12	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entrepreneuriat
13	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Intégration en milieu professionnel
Total		1 260	915	345	84			

73% 27%

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Ouvrier Paysagiste	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Compétences générales						Processus de travail				Nombre de compétences	
			Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Réaliser les dessins et les plans	Utiliser les notions de conduite	Rechercher un emploi	État des lieux du site	Planifier le travail	Réaliser le travail	Rendre compte		
Compétences particulières														
Numéro de la compétence			1	2	3	4	5	12						6
Type d'objectif			S	C	S	C	C	S						
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES														
Ameubler le site de la pépinière	6	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	⊗		
Aménager le site de la pépinière	7	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●		
Reproduire les plantes	8	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●		
Entretien la pépinière	9	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●		
Aménager le site de l'espace vert	10	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●		
Entretien l'espace vert	11	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●		
S'intégrer en milieu professionnel	13	S	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗		
Nombre de compétences	7													13

● Réinvestissement au niveau de l'évaluation □ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

c) Table d'analyse des critères généraux de performance

Ouvrier Paysagiste (Compétences traduites en comportement)	Numéro de la compétence	COMPETENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	Durée (h)	CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE								
				Sens élevé dans l'organisation de	Respect des règles de sécurité, d'hygiène, des consignes et de	Interprétation appropriée des plans	Utilisation appropriée du matériel et outils de conduite des plantes	Utilisation appropriée de la matière	Respect des techniques et des itinéraires de conduite des plantes	Rigueur, précision et attention dans le suivi des cultures	État de service et produits livrés conformes aux attentes	
Communiquer en milieu professionnel	2	C	30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ameubler le site de la pépinière	6	C	90	△	△	△	△	△	△	△	△	
Aménager le site de la pépinière	7	C	90	△	△	△	△	△	△	△	△	
Reproduire les plantes	8	C	105	△	△	○	△	△	△	△	△	
Entretien la pépinière	9	C	105	△	△	○	△	△	△	△	△	
Aménager le site de l'espace vert	10	C	105	△	△	△	△	△	△	△	△	
Entretien l'espace vert	11	C	105	△	△	△	△	△	△	△	△	

Aucune relation dans le programme de formation

△ Retenu au niveau de l'évaluation

○ Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier « **d'Ouvrier Paysagiste** » donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments

d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le

référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none"> ● Tableau de spécifications ● Description de l'engagement ● Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none"> ● Tableau de spécifications ● Description de l'épreuve ● Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation.

METIER : Ouvrier Paysagiste					VOLUME HORAIRE : 1 260h				
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	30	Écrite et Orale	Ps Pt	2h	C	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	30	Orale écrite, Pratique	Ps Pt	2h	S	G	
04	Réaliser les dessins et les plans	Dessin et plans	90	Écrite et Pratique	Ps Pt	6h	C	G	
05	Utiliser les notions de conduite des cultures	Itinéraires techniques des cultures	120	Écrite et Pratique	Ps Pt	8h	C	G	
06	Ameubler le site de la pépinière	Ameublement du site de la pépinière	90	Pratique et écrite	Ps	6h	C	G	
07	Aménager le site de la pépinière	Mise en place d'une pépinière	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	C	P	
08	Reproduire les plantes	Multiplication des plants	105	Pratique Écrite	Ps Pt	7h	C	P	
09	Entretenir la pépinière	Suivi de la pépinière	105	Pratique Écrite	Ps Pt	7h	C	P	
10	Aménager le site de l'espace vert	Mise en place d'un paysage	105	Pratique Écrite	Ps Pt	7h	C	P	
11	Entretenir l'espace vert	Entretien d'un espace vert	105	Pratique et écrite	Ps Pt	7h	C	P	
12	Rechercher un emploi	Entrepreneuriat	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	P	
13	S'intégrer en milieu professionnel	Intégration en milieu professionnel	315	Pratique	Ps Pt	5h	S	P	
Total			1 260						

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 13 compétences du métier d'Ouvrier Paysagiste, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances théoriques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances théoriques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Ouvrier Paysagiste	Code : MEFO01	
N° et énoncé de la compétence :	1 – se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage :	30 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et des exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succinct des principales caractéristiques du travail	■
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Description des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Description correcte des modes d'évaluation	■
	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Expression correcte de la perception du programme de formation	■
		4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>
Évaluer et confirmer son engagement	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision correcte de goûts, aptitudes, champs d'intérêt et qualités personnelles	■
		5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier	■
	6. Décision définitive de poursuite de programme	6.1 choix final de poursuite ou non du programme de formation	■
Seuil de réussite : 6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT**Code : MEFO01****Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation****Renseignements généraux**

L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement**➤ S'informer sur le métier**

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- Deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts ;
- Des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ;
- Des tâches associées au métier ;
- Les principales conditions de travail ;
- Les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- Des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

➤ S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- À présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier ;
- À commenter quelques règles de l'éthique professionnelle ;
- À échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation ;
- À commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ Évaluer et confirmer son engagement

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- À démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession de paysagiste est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses

champs d'intérêt ;

- À donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : MEFO01	
N° et énoncé de la compétence	1-Se situer au regard du métier et de la formation		
Module 1 : Métier et formation			
Nom de l'apprenant :			
Structure de formation :			
Date de l'évaluation :			
		Résultat	
		SUCCES	ECHEC
Signature du formateur :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail			
2.1 Résume les principales caractéristiques du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Résumé succinct des principales caractéristiques du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Description des compétences à acquérir		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Description correcte des modes d'évaluation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Participation à une rencontre de groupe		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Expression correcte de la perception du programme de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Présentation d'un bilan personnel		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Précision correcte de goûts, aptitudes, champs d'intérêt et qualités personnelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Décision définitive de poursuite de programme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 choix final de poursuite ou non du programme de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL :		/9	
Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 (dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 2.1, 3.2, 4.1, 5.1, 5.2 et 5.3.			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Métier	Ouvrier Paysagiste		Code : ENTR12	
N° et Énoncé de la Compétence	12-Rechercher un emploi		Durée d'apprentissage	45heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'initier à la connaissance de l'entreprise et des éléments comptables, à l'économie, à des notions juridiques et sociales.	Processus	1. Notion d'entreprise, notions en économie, notions de base en droit des affaires,	1.1 Mise en pratique conforme des notions de base	20
		2. Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	10
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Produit	3. Montage des CV	3.1 montage judicieuse des CV	10
	Processus	4. Application des procédures de recherche d'emploi	4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emploi	25
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise (entrepreneuriat).	Processus	5. Examen des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	5.1Examen judicieuse des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	10
		6. Présentation d'un plan d'affaires	6.1Redaction correcte d'un plan d'affaires	25

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ENTR12
N° et Énoncé de la Compétence	12-Rechercher un emploi	
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Rechercher un emploi ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances pratiques et celle d'activités d'apprentissage pratique.</p> <p>L'épreuve d'activités d'apprentissage pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe.</p> <p>L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée de 3 heures, ce qui inclut la phase pratique et celle de l'évaluation des connaissances pratiques.</p> <p>Déroulement de l'épreuve</p> <p>On pourra demander à l'apprenant de jouer le rôle d'un candidat soumis à une interview pour un emploi.</p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 table ; - 03 chaises pour le jury ; - 01 chaise pour l'apprenant ; - Questionnaires ; - Papier et stylos. <p>Consignes particulières</p> <p>L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 13) ou d'une compétence évaluée en parallèle, (compétences 12) ;</p> <p>L'observation pourrait être faite en simulation pour le premier cas d'évaluation.</p> <p>En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</p>		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ENTP12	
N° et Énoncé de la Compétence	12-Rechercher un emploi	Durée : 3h	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCES	ECHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ELEMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RESULTATS
1. NOTION D'ENTREPRISE, NOTIONS EN ECONOMIE, NOTIONS DE BASE EN DROIT DES AFFAIRES 1.1 Mise en pratique conforme des notions de base			0 ou 20
2. REALISATION JUDICIEUSE DES OPERATIONS COMMERCIALES ET DES ELEMENTS COMPTABLES 2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables			0 ou 10
3. MONTAGE DES CV 3.1 Montage judicieuse des CV			0 ou 10
4. APPLICATION DES PROCEDURES DE RECHERCHE D'EMPLOI 4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emploi			0 ou 25
5. EXAMINATION DES CONDITIONS DE REUSSITE D'UN PROJET DE CREATION OU D'AUTO EMPLOI 5.1Examination judicieuse des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi			0 ou 10
6. PRESENTATION D'UN PLAN D'AFFAIRES 6.1Redaction correcte d'un plan d'affaires			0 ou 25
TOTAL			/100
Seuil de réussite : 70%			
Remarque :			

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
Métier	Ouvrier Paysagiste	Code :	STAG13
N° et Énoncé de la Compétence	13- S'intégrer au milieu professionnel	Durée d'apprentissage	315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Recueil des données pertinentes pour le stage	1.1 Recueil correct des données pertinentes pour le stage	<input type="checkbox"/>
		1.2 Description exhaustive des tâches prévues pour son stage	
	2.1 Choix des stages	2.1 Choix judicieux des entreprises pour le stage	<input type="checkbox"/>
		2.2 Élaboration conforme du dossier de stage	
Respecter les principes de discipline et de déontologie	3. Distinction des règles de conduite	3.1 Respect des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Application des règles de conduite de l'entreprise	4.1 Démonstration des qualités personnelles et professionnelles	
Exécuter les activités en milieu de travail	5. Utilisation des équipements	5.1 Exécution appropriée des tâches	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier	
	6. Exécution ou participation aux tâches	6.1 Développement des attitudes professionnelles	
		6.2 Choix et utilisation adéquats des matériels de l'entreprise	
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	7. Participation à des échanges sur le stage	7.1 Résumé de l'expérience de stage	<input type="checkbox"/>
	8. Relation entre la formation et les exigences du	8.1 Démonstration de l'influence du	

	milieu de travail	stage sur le choix d'un futur emploi	
Rédiger le rapport de stage	9. Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	9.1 Respect des principes de la langue utilisée	<input type="checkbox"/>
		9.2 Pertinence du contenu du rapport	<input type="checkbox"/>
	10. Rédaction du rapport de stage	10.1 Rédaction soignée et concise	
Seuil de réussite : 3 des 5 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code : STAG13
N° et Énoncé de la Compétence	13- S'intégrer au milieu professionnel	
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».</p> <p>L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.</p> <p>Déroulement de l'épreuve</p> <p>➤ Préparer son séjour en milieu de travail</p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.</p> <p>Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.</p> <p>Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.</p> <p>➤ Respecter les principes de discipline et de déontologie</p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.</p> <p>Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ Exécuter les activités en milieu de travail</p> <p>Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.</p> <p>➤ Comparer ses perceptions aux réalités du métier</p> <p>L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.</p> <p>Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer</p> <p>➤ Rédiger le rapport de stage</p> <p>L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.</p> <p>Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.</p>		

FICHE D'EVALUATION		Code : STAG13	
N° et Énoncé de la Compétence	13- S'intégrer au milieu professionnel		
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :		Résultat	
_____ Signature du formateur :		SUCCES	ECHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1. RECUEIL DES DONNEES PERTINENTES POUR LE STAGE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Recueil correct des données pertinentes pour le stage			<input type="checkbox"/>
1.2 Description exhaustive des tâches prévues pour son stage			
2.1 CHOIX DES STAGES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Choix judicieux des entreprises pour le stage			
2.2 Élaboration conforme du dossier de stage			
3. DISTINCTION DES REGLES DE CONDUITE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Respect des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales			
4. APPLICATION DES REGLES DE CONDUITE DE L'ENTREPRISE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Démonstration des qualités personnelles et professionnelles			
5. UTILISATION DES EQUIPEMENTS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Exécution appropriée des tâches			
5.2 Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier			
6. EXECUTION OU PARTICIPATION AUX TACHES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Développement des attitudes professionnelles			
6.2 Choix et utilisation adéquats des matériels de l'entreprise			
7. PARTICIPATION A DES ECHANGES SUR LE STAGE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Résumé de l'expérience de stage			
8. RELATION ENTRE LA FORMATION ET LES EXIGENCES DU MILIEU DE TRAVAIL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Démonstration de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi			
9. RESPECT DU CANEVAS DE REDACTION DU RAPPORT DE STAGE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.1 Respect des principes de la langue utilisée			
9.2 Pertinence du contenu du rapport			
10. REDACTION DU RAPPORT DE STAGE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.1 Rédaction soignée et concise			

TOTAL :	<i>/7</i>
Seuil de réussite : 4 des 7 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1 et 6.1	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Ouvrier Paysagiste	Code	HSE03
N° et Énoncé de la compétence	3-Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input checked="" type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input checked="" type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input checked="" type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des mesures préventives	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Ouvrier Paysagiste	Code	HSE03
N° et Énoncé de la compétence	3-Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	5. Identification des normes de sécurité	4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	<input type="checkbox"/>
Intervenir en situation d'urgence	7. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input checked="" type="checkbox"/>
	8. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience	9. Information sur les maladies infectieuses	8.1Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input checked="" type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Ouvrier Paysagiste	Code	HSE03
N° et Énoncé de la compétence	3-Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Développer un comportement écologiquement responsable	10. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies
11. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés		10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>
Seuil de réussite:			
Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code : HSE03
N° et Énoncé de la compétence	3- Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.</p> <p>Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.</p> <p><i>Déroulement</i></p> <p>➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i></p> <p>L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.</p> <p>➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.</p> <p>➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i></p>		

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : HSE03	
N° et Énoncé de la compétence	3-Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 2 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
		OUI	NON
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. DISTINCTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SÉCURITÉ		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. ÉVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITÉ DE LA SITUATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FICHE D'ÉVALUATION		Code : HSE03	
N° et Énoncé de la compétence	3-Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 2 h	
7.1	Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2	Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES			
8.1	Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2	Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES			
9.1	Synthèse des informations recueillies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES			
10.1	Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:		/19	
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 3.2, 4.1, 4.2, 6.2, 7.1, 7.2, 8.1, 8.2, et 9.1.			
Remarque			

COMPETENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :	Ouvrier paysagiste		Code : COM02	
N° et libellé de la compétence	2- Communiquer en milieu professionnel		Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Produit	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	05
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Détermination of pertinent éléments of a document	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Produit	6. Identification des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.	6.1 Reconnaissance des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.	05
		7. Utilisation des comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable	7.1 Démonstration de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.	05
		8. Use of means of communication	Use of appropriate means of communication	05
Produire des écrits généraux et professionnels		9. Sujet analysis	15.1 Réponse correcte aux questions portant sur un texte.	05
			15.2 Pertinent analysis of the sujet	05
		10. Redaction d'une production dans la langue recommandée.	9.1 Rédaction correcte d'une production dans la langue recommandée.	05
		11. Utilisation des ouvrages relatifs à la qualité de la langue	0 Utilisation efficace des ouvrages relatifs à	05

			la qualité de la langue	
		12. Rédaction des messages et des rapports	12.1 Rédaction claire et concise de messages.	05
			12.2 Production de rapports clairs et concis.	
		13. Vérification de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite	13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite.	05
Établir une relation conseil	Produit	14. Détermination of needs	14.1 Précise détermination of needs	05
		15. Utilisation des moyens d'intervention	1.2 Détermination des moyens d'intervention appropriés.	
			1.3 Mise en œuvre adéquate des moyens d'intervention.	05
		16. Vérification de l'atteinte des objectifs	o Communication appropriée de l'information pertinente.	
16.2 Vérification objective de l'atteinte des objectifs.	05			
Encadrer une équipe de travail	Produit	17. Établissement d'un bilan de compétence	o Établissement judicieuse d'un bilan de compétence	05
		18. Application des techniques d'encadrement	18.1 Identification des aspects favorables à la conduite de réunions.	
			o Application judicieuse des techniques d'encadrement	05
		19. Writing of report	19.1 Judicious writing of report	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		CODE : COM02
N° et Énoncé de la compétence	2- Communiquer en milieu professionnel	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu professionnel ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence soit 01 heure pour chaque type d'évaluation.</p>		
<i>Contenu de l'épreuve</i>		
<p>A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues.</p> <p>Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.</p>		
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - 01 micro-ordinateur - Dictionnaires - livres - 01 vidéoprojecteur - Etc. 		
<i>Consigne particulière</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3. ➤ L'observation pourrait être faite en simulation. ➤ En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			CODE : COM02	
N° et Énoncé de la compétence	2- Communiquer en milieu professionnel		Durée 2 h	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. APPROPRIATION DES TERMES ET EXPRESSIONS RELATIFS AU MÉTIER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS 1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais			0 ou 5	
2. UTILISATION DU FRANÇAIS 2.1 Application appropriée du code grammatical du français			0 ou 5	
3. MAKING USE OF ENGLISH LANGUAGE 3.1 Appropriated use of English language rules			0 ou 5	
4. EXPLOITATION D'UN TEXTE ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES 4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte			0 ou 5	
5. EXPLOITATION OF DOCUMENTARY RESOURCES 5.1 Détermination of pertinent éléments of a document			0 ou 5	
6. IDENTIFICATION DES ATTITUDES À ADOPTER DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL 6.1 Reconnaissance des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.			0 ou 5	
7. UTILISATION DES COMPORTEMENTS ÉTHIQUES, D'INTÉGRITÉ ET DE CONDUITE RESPONSABLE 7.1 Démonstration de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.			0 ou 5	
8. Use of means of communication 8.1 Use of appropriate means of communication			0 ou 5	
9. RÉOLUTION DES QUESTIONS PORTANT SUR UN TEXTE. 9.1 Réponse correcte aux questions portant sur un texte. 9.2 Analyse pertinente d'un sujet.			0 ou 5	0 ou 5
10. RÉDACTION D'UNE PRODUCTION DANS LA LANGUE RECOMMANDÉE. 10.1 Rédaction correcte d'une production dans la langue recommandée.			0 ou 5	
11. UTILISATION DES OUVRAGES RELATIFS À LA QUALITÉ DE LA LANGUE 11.1 Utilisation efficace des ouvrages relatifs à la qualité de la langue			0 ou 5	
12. RÉDACTION DES MESSAGES ET DES RAPPORTS			0 ou 5	

FICHE D'ÉVALUATION			CODE : COM02
N° et Énoncé de la compétence	2- Communiquer en milieu professionnel		Durée 2 h
12.1 Rédaction claire et concise de messages. 12.2 Production de rapports clairs et concis.			
13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite.			0 ou 5
14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs			0 ou 5
15. UTILISATION DES MOYENS D'INTERVENTION 15.1 Détermination des moyens d'intervention appropriés. 15.2 Mise en œuvre adéquate des moyens d'intervention.			0 ou 5
16. VÉRIFICATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS 16.1 Communication appropriée de l'information pertinente. 16.2 Vérification objective de l'atteinte des objectifs.			0 ou 5
17. ÉTABLISSEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCE 17.1 Établissement judicieuse d'un bilan de compétence			0 ou 5
18. APPLICATION DES TECHNIQUES D'ENCADREMENT 18.1 Identification des aspects favorables à la conduite de réunions. 18.2 Application judicieuse des techniques d'encadrement			0 ou 5
19. Writing of report 19.1 Judicious writing of report			0 ou 5
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70%			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui	Non	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :	Ouvrier Paysagiste		Code: RDP04	Heures
N° et libellé de la compétence	4. Réaliser les dessins et les plans		Durée d'apprentissage	90 heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appliquer les notions de dessin technique	Produit	1. Explication des outils de dessin	1.1 Identification correcte des instruments de dessin	05
		2. Matérialisation des éléments sur le plan	2.1 Tracé correct des figures géométriques	05
			2.2 Matérialisation correcte des différents éléments sur le plan	05
Interpréter un plan, schéma	Produit	3. Réalisation des croquis et schémas	3.1 Tracé judicieux des croquis et schémas	05
	Processus	4. Lecture des plans et cartes	4.1 Lecture judicieuse des parties cachées	05
	Produit		4.2 Légende correcte sur le plan	05
Représenter un objet en perspectives et projection orthogonale	Processus	5. Représentation des objets en plusieurs vues	5.1 Identification judicieuse des types de perspectives	05
	Produit		5.2 Représentation judicieuse des détails cachés	05
			5.3 Représentation judicieuse des objets en plusieurs vues	05
	Processus	6. Représentation des objets en plusieurs dimensions	6.1 Représentation judicieuse d'un objet en 3D, 2D	05
			6.2 Application judicieuse de notion de projection orthogonale	05
Appliquer les notions de détermination des angles et figures	Processus	7. Résolution des équations trigonométriques	7.1 Maîtrise des outils de mesure des figures et angles	05
			7.2 Utilisation judicieuse des formules trigonométriques	05
Utiliser les notions de calcul des aires, de volume et de densité	Produit	9. Utilisation des unités de mesures	9.1 Utilisation correcte des unités de mesures	05
			9.2 Calcul précis des surfaces et volumes	05
			9.3 Utilisation correcte de la règle de conversion	05
	Produit	10. Calcul des nombres décimaux, entier naturels	10.1 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication)	05
			10.2 Utilisation judicieuse des nombres décimaux et des	05

			entiers naturels	
		et des fractions	10.3 Manipulation judicieuse des fractions et de proportionnalité	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : RDP04
METIER :	Ouvrier Paysagiste	
N° et énoncé de la compétence	4. Réaliser les dessins et les plans	Durée :06h
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser les dessins et les plans ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, 04 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 02 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans une salle de dessin ordinaire ou dans une salle d'ordinateurs munis de logiciels de dessin.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'appliquer les notions de dessin technique et cartographie, d'interpréter un plan, schéma et carte, de représenter un objet en perspectives et projection orthogonale, d'utiliser les notions de détermination des figures et d'appliquer les notions de calcul des angles, les notions de calcul des aires, de volume et de densité.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de réaliser quelques schémas, plans et cartes sur papier, afin vérifier son aptitude liée à cette compétence.</p> <p>La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ; - Table de dessin ; - Calculatrice scientifique ; - Stylo à bille, crayons de dessin ; - Papier calque ; - Papier millimétré, etc... 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle) ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

N° et Énoncé de la compétence :

4. Réaliser les dessins et les plans

Durée : 6 h

Nom de l'apprenant :

Résultat

Établissement

SUCCÈS

ÉCHEC

d'enseignement :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

OUI

NON

RÉSULTATS

1. Explication des équipements des dessins

1.1 Identification correcte des instruments de dessin

0 ou 05

2. Matérialisation des éléments sur la carte

2.1 Tracé correct des figures géométriques

0 ou 05

2.2 Matérialisation correcte des différents éléments sur le plan

0 ou 05

3. Réalisation des croquis, schémas et carte

3.1 Tracé judicieux des croquis, schémas et carte

0 ou 05

4. Lecture des plans et cartes

4.1 Lecture judicieuse des parties cachées

0 ou 05

4.2 Légende correcte sur le plan et carte

0 ou 05

6. Représentation des objets en plusieurs vues

6.1 Identification judicieuse des types de perspectives

0 ou 05

6.2 Représentation judicieuse des détails cachés

0 ou 05

6.3 Représentation judicieuse des objets en plusieurs vues

0 ou 05

7. Représentation correcte des objets en plusieurs dimensions

7.1 Représentation judicieuse d'un objet en 3D, 2D

0 ou 05

7.2 Application judicieuse de notion de projection orthogonale

0 ou 05

8. Résolution correcte des équations trigonométriques

0 ou 05

8.1 Maîtrise des outils de mesure des figures et angles

0 ou 05

8.2 Utilisation judicieuse des formules trigonométriques

0 ou 05

9. Traçage des figures géométriques

9.1 Construction précise des figures géométriques simples (cercle, triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc...)

0 ou 05

10. Utilisation des unités de mesures

10.1 Utilisation correcte des unités de mesures

0 ou 05

10.2 Calcul précis des surfaces et volumes

0 ou 05

10.3 Utilisation correcte de la règle de conversion

0 ou 05

11. Calcul des nombres décimaux, entier naturels et des fractions

0 ou 05

11.1 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction)

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Ouvrier Paysagiste		Code : UNCC05	
No et libellé de la compétence	5. Utiliser les notions de conduite des cultures		Durée d'apprentissage	12 0h
Éléments de la compétence	Strat égie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Po int s
Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie	Proc essus	1. Explication des concepts d'horticulture	1.1 Définitions correctes des concepts agricoles	05
			1.2 Définitions correctes des concepts d'horticulture ornementales	05
		2. Explication des types d'agriculture	2.1 Description claire des systèmes de reboisement	05
			2.2 Caractérisation correcte des types d'agricultures	05
		3. Description des zones agro écologiques	3.1 Identification judicieuse des zones agroécologiques	05
Utiliser les notions de système de culture	Proc essus	4. Caractéristiques variétales des végétaux	4.1 Choix judicieux des variétés	05
			4.2 Description correcte de la morphologie des végétaux	05
		5. Explication des systèmes de production des plantes	5.1 Identification judicieuse des systèmes de production des plantes	05
			5.2 Identification judicieuse des liens entre l'agriculture et la foresterie	05
Utiliser les notions de protection des plantes	Proc essus	6. Diagnostic des maladies et ravageurs	6.1 Bon diagnostic des ravageurs	05
			6.2 Choix judicieux de la méthode de lutte contre les ravageurs	05
		7. Éradication des maladies et ravageurs	7.1 Choix judicieux des produits phytosanitaires	05
			7.2 Utilisation correcte des produits phytosanitaires	05
			7.3 Bon timing de lutte contre les maladies et ravageurs	05
Utiliser les notions de la nutrition organo-minérale des plantes	Proc essus	8. Diagnostic des carences en fertilisants	8.1 Choix judicieux des fertilisants	05
			8.2 Utilisation judicieuse des fertilisants	05
		9. Fertilisation des plantes	9.1 Bon timing de la fertilisation	05
Résoudre les problèmes de statistiques appliquées à l'agriculture.	Proc essus	10. Estimations des coûts de production	10.1 Calcul correcte du coût de production	05
			10.2 Calcul correcte du rendement	05
		11. Opérations techniques statistiques	11.1 Calcul correcte des opérations techniques	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : UNCC05
N° 5	Énoncé de la compétence : Utiliser les notions de conduite des cultures	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Utiliser les notions de conduite des cultures ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction de la taille du champ expérimental ou champ école disponible.</p> <p>L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie ; • Utiliser les notions de système de culture ; • Utiliser les notions de base de la morphologie et de la physiologie des végétaux ; • Utiliser les notions de protection des plantes ; • Utiliser les notions de la nutrition organo-minérale des plantes ; • Résoudre les problèmes de statistiques appliquées à l'agriculture. <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 08 heures, 06 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 02 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.</p>		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec toutes les autres compétences du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte 6 à 7 exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur les itinéraires techniques des cultures et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à résoudre des problèmes liés au diagnostic de terrain, la mise en place et le suivi des cultures, en passant par des disciplines en étroite lien avec l'agriculture etc...</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel didactique (format, stylo, gomme, crayon, crayon, classeur ; • Matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur, internet) ; • Champ expérimental, etc... 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 4. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10^{-3} près, sauf indication contraire du formateur. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : UNCC05	
N° et Énoncé de la compétence :		5- Utiliser les notions de conduite des cultures		Durée : 8 h
Nom de l'apprenant :		Résultat		
Établissement d'enseignement :		SUCCÈS	ÉCHEC	
Date de l'évaluation :				
Signature du formateur :				
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. Explication du concept d'horticulture				0 ou 05
1.1 Définitions correctes des concepts agricoles				
1.2 Définitions correctes des concepts d'horticulture ornementales				0 ou 05
2. Explication des types d'agriculture				0 ou 05
2.1 Maîtrise des systèmes de reboisement				0 ou 05
2.2 Caractérisation correcte des types d'agricultures				0 ou 05
3. Description des zones agro écologiques				0 ou 05
3.1 Identification judicieuse des zones agro écologique				
4. Caractéristiques variétales des végétaux				0 ou 05
4.1 Choix judicieux des variétés				
4.2 Description correcte de la morphologie des végétaux				0 ou 05
5. Systèmes de production des plantes				0 ou 05
5.1 Identification judicieuse des systèmes de production des plantes				
5.2 Identification judicieuse des liens entre l'agriculture et la foresterie				0 ou 05
6. Diagnostic des maladies et ravageurs				0 ou 05
6.1 Bon diagnostic des ravageurs				
6.2 Choix judicieux de la méthode de lutte contre les ravageurs				0 ou 05
7. Éradication des maladies et ravageurs				0 ou 05
7.1 Choix judicieux des produits phytosanitaires				0 ou 05
7.2 Utilisation correcte des produits phytosanitaires				
7.3 Bon timing de lutte contre les maladies et ravageurs				0 ou 05
8. Diagnostic des carences en fertilisants				0 ou 05
8.1 Choix judicieux des fertilisants				
8.2 Utilisation judicieuse des fertilisants				0 ou 05
10. Fertilisation des plantes				0 ou 05
10.1 Bon timing de la fertilisation				
11. Estimations des coûts de production				0 ou 05
11.1 Calcul correcte du coût de production				
11.2 Calcul correcte du rendement				0 ou 05
13. Opérations techniques statistiques				0 ou 05
13.1 Calcul correcte des opérations techniques				
TOTAL				/100
Seuil de réussite : 70%				
Règle de verdict : Néant				
Remarque :				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Ouvrier Paysagiste		Code : ASP06	
N° et énoncé de la compétence	6- Ameubler le site de la pépinière		Durée d'apprentissage	
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	
			90 h	
			Points	
Déterminer le site	Processus	1. Caractérisation du relief du site	1.1 Localisation géographique correcte du site	05
			1.2 Caractérisation soignée des variations du sol	05
	Processus	2. Circonscription du site	2.1 Vérification soignée de la proximité d'une voie d'accès et d'un point d'eau	05
			2.2 Délimitation judicieuse de la surface cultivable	10
	Processus	3. Caractérisation de la fertilité du sol	3.1 Identification correcte des indicateurs visibles de la fertilité du sol	05
			3.2 Identification judicieuse des précédents culturales	05
3.3 Interprétation judicieuse de la végétation spontanée			05	
Sécuriser le site	Processus	4. Sécurisation du site	4.1 Choix judicieux des matériaux de construction	05
	Produit		5.1 Construction correcte d'une clôture	10
		6.1 Mise en place effective d'un pare-feu	05	
		7. Construction d'une ombrière	7.1 Mise en place judicieuse d'une ombrière	10
Nettoyer le site	Produit	8. Préparation du site	8.1 Défrichage correct du site	10
			9.1 Labour convenable du site	10
	Produit	10. Création des couloirs d'entretien	10.1 Matérialisation judicieuse des lignes des pots	05
			10.2 Création soignée des allées d'entretien	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ASP06
N° et énoncé de la compétence	6- Énoncé de la compétence : Ameublir le site de la pépinière	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Ameublir le site de la pépinière ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction de la taille du champ expérimental ou champ école disponible.</p> <p>L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le site ; • Vérifier l'accessibilité du site et la disponibilité en eau ; • Sécuriser le site ; • Nettoyer le site. <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 06 heures, 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 04 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.</p>		
Liens avec les autres compétences		
<p>Cette compétence est en relation avec toutes les compétences générales et la compétence 10 du Référentiel de Formation.</p>		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte un exercice de connaissances théoriques et un exercice pratique, qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Ouvrier Paysagiste et couvrent l'ensemble des éléments de compétence cités plus haut.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à résoudre des problèmes de choix et préparation du site de la pépinière.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :c</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils aratoires (machette, houe, plantoir, daba, pioche, lime, etc....) ; • Ficèle, double décimètre, jalons, GPS, brouette, arrosoir, pots/sachets, etc... 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après la compétence relative à la notion conduite des cultures ; • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10^{-3} près, sauf indication contraire du formateur. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ASP06	
N° et énoncé de la compétence	6- Ameublir le site de la pépinière.		Durée : 6h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Caractérisation du relief du site			0 ou 05
1.1 Localisation géographique correcte du site			0 ou 05
1.2 Caractérisation soigneuse des variations du sol			0 ou 05
2. Accessibilité du site			0 ou 05
2.1 Vérification soigneuse de la proximité d'une voie d'accès et d'un point d'eau			0 ou 10
2.2 Délimitation judicieuse de la surface cultivable			0 ou 05
3. Caractérisation de la fertilité du sol			0 ou 05
3.1 Identification correcte des indicateurs visibles de la fertilité du sol			0 ou 05
3.2 Identification judicieuse des précédents culturales			0 ou 05
3.3 Interprétation judicieuse de la végétation spontanée			0 ou 05
4. Sécurisation du site			0 ou 05
4.1 Choix judicieux des matériaux de construction			0 ou 10
4.2 Construction correcte d'une clôture			0 ou 05
4.3 Mise en place effective d'un pare-feu			0 ou 10
5. Construction d'une ombrière			0 ou 10
5.1 Mise en place judicieuse d'une ombrière			0 ou 10
6. Préparation du site			0 ou 10
6.1 Défrichage correct du site			0 ou 10
6.2 Labour convenable du site			0 ou 05
7. Création des couloirs d'entretien			0 ou 05
7.1 Matérialisation judicieuse des lignes des pots			0 ou 05
7.2 Création soigneuse des allées d'entretien			0 ou 05
TOTAL			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Ouvrier Paysagiste		Code : ASPE07	
N° et libellé de la compétence	7- Aménager le site de la pépinière		Durée d'apprentissage/d'évaluation	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer le substrat	Processus	1. Traitement du substrat	1.1 Choix judicieux de la qualité du substrat	05
			1.2 Amendement correct du substrat en engrais de fond	10
	Produit	2. Conditionnement du substrat	2.1 Conditionnement scrupuleux du substrat	10
Apprêter les pots	Processus	3. Choix des pots et sachets	3.1 Choix judicieux des types de pot à utiliser	05
	Produit	4. Remplissage des pots	4.1 Remplissage correct des pots	05
			5.1 Entreposage correct des pots	05
Installer les systèmes d'irrigation et de drainage	Processus	6. Conception du système d'irrigation et drainage	6.1 Choix correct du système d'irrigation et drainage	05
			7.1 Choix judicieux du matériel utilisé	05
	Produit	8. Mise en place du système d'irrigation et drainage	8.1 Installation correcte du système d'irrigation et drainage	10
Semer la pépinière	Processus	9. Préparation de la semence	9.1 Choix approprié du matériel végétal	10
			9.2 Traitement correct du matériel végétal	10
	Processus	10. Mise en terre des plantes	10.1 Choix judicieux de la technique de semis	05
			10.2 Mise à terre correct du matériel végétal	15

Compétence 7: Aménager le site de la pépinière**Renseignements généraux**

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « **Aménager le site de la pépinière** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction de taille des champs expérimentaux ou champs écoles.

L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants :

1. Préparer le substrat ;
2. Apprêter les pots ;
3. Installer les systèmes d'irrigation et de drainage ;
4. Semer la pépinière.

La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 06 heures, 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 04 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.

Liens avec les autres compétences

Cette compétence est en relation avec toutes les compétences générales, et les compétences 06 et 10 du Référentiel de Formation.

Contenu de l'épreuve

Cette épreuve comporte un exercice de connaissances théoriques et un exercice pratique, qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Ouvrier Paysagiste et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut.

A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à résoudre des problèmes de choix et traitement du substrat, choix et traitement de la semence, la gestion du déficit et excès d'eau et la mise en terre de la semence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Outils aratoires (machette, houe, plantoir, daba, pioche, lime, etc....) ;
- Ficèle, double décimètre, jalons, brouette, arrosoir, pots/sachets;
- Substrat, etc...

Consigne particulière

L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence.

En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			Code : ASPE07	
Compétence 7: Aménager le site de la pépinière			Durée :6h	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation Signature du formateur :			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Traitement du substrat			0 ou 05	
1.1 Choix judicieux de la qualité du substrat				
1.2 Amendement correct du substrat en engrais de fond			0 ou 10	
2. Conditionnement du substrat			0 ou 10	
2.1 Conditionnement scrupuleux du substrat				
3. Choix des pots et sachets			0 ou 05	
3.1 Choix judicieux des types de pot à utiliser				
4. Remplissage des pots			0 ou 05	
4.1 Remplissage correct des pots				
4.2 Entreposage correct des pots			0 ou 05	
5. Conception du système d'irrigation et drainage			0 ou 05	
5.1 Choix correct du système d'irrigation et drainage				
5.2 Choix judicieux du matériel utilisé			0 ou 05	
7. Mise en place du système d'irrigation et			0 ou 10	

drainage			
7.1 Installation correcte du système d'irrigation et drainage			
8. Préparation de la semence			0 ou 10
8.1 Choix approprié du matériel végétal			0 ou 10
8.2 Traitement correct du matériel végétal			0 ou 10
9. Mise en terre des plantes			0 ou 05
9.1 Choix judicieux de la technique de semis			0 ou 15
9.2 Mise à terre correct du matériel végétal			
TOTAL			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Ouvrier Paysagiste		Code : RPL08	
N° et énoncé de la compétence	8- Reproduire les plantes		Durée d'apprentissage	105h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Multiplier les plants par la technique de greffage	Processus	1. Préparation du greffage	1.1 Choix judicieux de la méthode de greffage	05
			1.2 Choix judicieux du porte-greffe et du greffon	05
			1.3 Traitement soigneux du kit de greffage	05
			1.4 Préparation soigneuse du greffon	05
	Produit	2. Greffage des plantes	2.1 Greffage correct	10
			2.2 Étiquetage des plants greffés	05
Multiplier les plants par la technique de marcottage	Processus	3. Préparation du marcottage	3.1 Choix judicieux de la méthode de marcottage	05
			4.1 Traitement soigneux du kit de	05
			5.1 Préparation soigneuse des branches à marcotter	05
	Produit	6. Marcottage des plantes	6.1 Marcottage correct marcottage	10
			7.1 Étiquetage des plants marcottés	05
Multiplier les plants par la technique de bouturage	Processus	8. Traitement des boutures	8.1 Choix judicieux des boutures	05
			9.1 Préparation correcte des boutures	05
	Produit	10. Bouturage des plantes	10.1 Mise en place correct des boutures	05
Appliquer les techniques de sevrage des plants.	Processus	11. Identification des plantules à sevrer	11.1 Identification correcte plantules matures	05
			Produit	12. Sevrage des plantes

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : RPL08
Métier	Ouvrier Paysagiste	
N° et énoncé de la compétence	8- Reproduire les plantes	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Reproduire les plantes ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 8 heures, 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 06 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de pratiquer les différentes techniques de greffage, marcottage et bouturage, ainsi que les méthodes de sevrages des plants.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Kit de greffage, marcottage ; • Outils aratoires (machette, houe, plantoir, daba, pioche, lime, etc....) ; • Brouette, arrosoir, pots/sachets ; • Substrat, etc... 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

N° et énoncé de la compétence	11. Reproduire les plantes		Durée :7h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Préparation du greffage			0 ou 05	
1.1 Choix judicieux de la méthode de greffage			0 ou 05	
1.2 Choix judicieux du porte-greffe et du greffon			0 ou 05	
1.3 Traitement soigneux du kit de greffage			0 ou 05	
1.4 Préparation soigneuse du greffon			0 ou 05	
2. Greffage des plantes			0 ou 10	
2.1 Greffage correct			0 ou 05	
2.2 Étiquetage des plants greffés			0 ou 05	
3. Préparation du marcottage			0 ou 05	
3.1 Choix judicieux de la méthode de marcottage			0 ou 05	
3.2 Traitement soigneux du kit de marmottage			0 ou 05	
3.3 Préparation soigneuse des branches à marcotter			0 ou 05	
4. Marcottage des plantes			0 ou 10	
4.1 Marcottage correct marcottage			0 ou 05	
4.2 Étiquetage des plants marcottés			0 ou 05	
5. Traitement des boutures			0 ou 05	
5.1 Choix judicieux des boutures			0 ou 05	
5.2 Préparation correcte des boutures			0 ou 05	
7. Bouturage des plantes			0 ou 05	
7.1 Mise en place correct des boutures			0 ou 05	
8. Identification des plantules à sevrer			0 ou 05	
8.1 Identification correcte plantules matures			0 ou 05	
9. Sevrage des plantes			0 ou 05	
9.1 Sevrage correct des plantules			0 ou 10	
9.2 Mise en pot effectif des plantules sevrés			0 ou 10	
TOTAL			/100	

Seuil de réussite: 70 %
Règle de verdict : Néant
Remarque :

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Métier	Ouvrier Paysagiste		Code : ENTP09	
N° et Énoncé de la compétence	9-Entretien la pépinière		Durée d'apprentissage/d'évaluation	105h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices	Processus	1.1 État des lieux des adventices	1.1 Choix correct de la méthode de désherbage	05
		1.2 Lutte contre les mauvaises herbes	2.1 Désherbage mécanique et manuel judicieux des mauvaises	05
			2.2 Traitement chimique judicieux contre les mauvaises herbes	10
Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs	Processus	2.1 Diagnostic des maladies et ravageurs	3.1 Choix correct de la méthode de lutte contre les attaques	05
			3.2 Choix judicieux de la période optimale de lutte	05
	Produit	3.1 Lutte contre les maladies et ravageurs	4.1 Éradication manuelle des ravageurs	05
			4.2 Traitement chimique judicieuse des maladies et ravageurs	10
Effectuer le regarni	Processus	4.1 État des lieux des manquants	V.1 Choix opportun de la période de regarni	05
			V.2 Faire l'inventaire des espaces manquants	05
	Produit	5.1 Remplacement des manquants	6.1 Réalisation convenable du regarni	05
Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale	Processus	5.2 Diagnostic de la carence en nutriment	7.1 Choix correct du type de fertilisant	05
			7.2 Choix opportun de la période de fertilisation	05
			7.3 Choix judicieux de la méthode de fertilisation	05
	Produit	7.1 Apport optimal des fertilisants	11.1 Apport optimal du fertilisant	05
	Produit	7.2 Apport optimal en eau	9.1 Apport optimal en eau	10
	Produit	7.3 Entretien des outillages de travail	11.1 Réalisation correcte de la maintenance son outil de travail	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ENTP09
N° et énoncé de la compétence	9- Entretenir la pépinière	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Entretenir la pépinière ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 8 heures, 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 06 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'expliquer les différentes étapes de suivi d'une pépinière.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer le désherbage, la fertilisation, le remplacement des manquants, la lutte contre les maladies et d'autres attaques et la gestion du déficit et excès d'eau.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Machette ; • Houe ; • Râteau ; • Pulvérisateur/atomiseur ; • Sécateur ; • Brouette; • Arrosoir; • Tondeuse/débroussailleuse; etc... 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ENTP09		
N° et énoncé de la compétence		9- Entretenir la pépinière		
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du forma :		Résultat		
		SUCCÈS	ÉCHEC	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. État des lieux des adventices				
1.1 Choix correct de la méthode de désherbage				0 ou 05
2. Lutte contre les mauvaises herbes				
2.1 Désherbage mécanique et manuel judicieux des mauvaises				0 ou 05
2.2 Traitement chimique judicieux des mauvaises herbes				0 ou 10
3. Diagnostic des maladies et ravageurs				
3.1 Choix correct de la méthode de lutte contre les attaques				0 ou 05
3.2 Choix judicieux de la période optimale de lutte				0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION		Code : ENTP09	
N° et énoncé de la compétence	9- Entretenir la pépinière		
5. Lutte contre les maladies et ravageurs 5.1 Éradication manuelle des ravageurs			0 ou 05
5.2 Traitement chimique judicieuse des maladies et ravageurs			0 ou 10
6. État des lieux des manquants 6.1 Choix opportun de la période de regarni			0 ou 05
6.2 Faire l'inventaire des espaces manquants			0 ou 05
8. Remplacement des manquants 8.1 Réalisation convenable du regarni			0 ou 05
9. Diagnostic de la carence en nutriment 9.1 Choix correct du type de fertilisant			0 ou 05
9.2 Choix opportun de la période de fertilisation			0 ou 05
9.3 Choix judicieux de la méthode de fertilisation			0 ou 05
12. Fertilisation des cultures 12.1 Apport optimal des fertilisants			0 ou 05
13. Apport optimal en eau 13.1 Apport optimal en eau			0 ou 10
14. Entretien des outillages de travail 14.1 Réalisation correcte de la maintenance son outil de travail			0 ou 10
TOTAL			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict : Néant			
Remarques			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Ouvrier Paysagiste		Code : ASEV10	
N° et Énoncé de la compétence	10- Aménager le site de l'espace vert		Durée d'apprentissage	105h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer l'espace vert	Processus	1. Choix du site paysager	1.1 Choix judicieux du site de l'espace vert	05
	Produit		1.2 Délimitation judicieuse de la surface	05
	Produit	2. Nettoyage du site paysager	2.1 Défrichage correct du site	05
			2.1 Labour convenable du site	10
Installer les ouvrages décoratifs, système d'arrosage et de drainage	Processus	4. Installation des ouvrages décoratifs	4.1 Choix judicieux du type d'ouvrages décoratifs	10
	Produit		4.2 Construction minutieuse des ouvrages décoratifs	10
	Processus	5. Installation du système de gestion de l'eau	5.1 Choix du type d'irrigation et drainage	05
	Produit		5.2 Installation correcte du système d'irrigation et drainage	15
Mettre en place les plants ou engazonner l'espace	Processus	6. Traitement de la semence	6.1 Choix approprié du matériel végétal	05
	Produit		6.2 Traitement correct du matériel végétal	10
	Processus	7. Semis du paysage/engazonnement	7.1 Choix judicieux de la technique de semis	05
	Produit		7.2 Mise à terre correct des plants ou engazonnement	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ASEV10
N° et énoncé de la compétence	10- Aménager le site de l'espace vert	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Aménager le site de l'espace vert ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 8 heures, 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 06 heures pour la pratique pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'expliquer les différentes étapes de mise en place d'un espace vert (gazon, pelouse, etc....)</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer la préparation du terrain, la mise en place des ouvrages décoratifs et du systèmes d'irrigation, et revêtement effectif de l'espace vert.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Machette ; • Houe ; • Râteau ; • Pulvérisateur/atomiseur ; • Sécateur ; • Brouette; • Arrosoir; • Tondeuse/débroussailleuse; etc... 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : ASEV10	
N° et libellé de la compétence	10- Aménager le site de l'espace vert		Durée : 8h	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du forma			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Choix du site paysager			0 ou 05	
1.1 Choix judicieux du site de l'espace vert				
1.2 Délimitation judicieuse de la surface			0 ou 05	
3. Nettoyage du site paysager			0 ou 05	
3.1 Défrichage correct du site				
3.2 Labour convenable du site			0 ou 10	
4. Installation des ouvrages décoratifs			0 ou 10	
4.1 Choix judicieux du type d'ouvrages décoratifs				
4.2 Construction minutieuse des ouvrages décoratifs			0 ou 10	
5. Installation du système de gestion de l'eau			0 ou 05	
5.1 Choix du type d'irrigation et drainage				
5.2 Installation correcte du système d'irrigation et drainage			0 ou 15	
6. Traitement de la semence			0 ou 05	
6.1 Choix approprié du matériel végétal				
6.2 Traitement correct du matériel végétal			0 ou 10	
7. Semis du paysage/engazonnement			0 ou 05	
7.1 Choix judicieux de la technique de semis				
7.2 Mise à terre correct des plants ou engazonnement			0 ou 15	
TOTAL			/100	
Seuil de réussite: 70 points				
Règle de verdict : Néant				
Remarque				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Ouvrier Paysagiste		Code : ENEV11	
N° et libellé de la compétence	11- Entretien l'espace vert		Durée d'apprentissage	105h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Effectuer la taille ou la tonte	Processus	1. Taille décorative	1.1 Choix adapté de la forme voulue	05
	Produit		1.2 Choix judicieux du matériel utilisé	05
			1.3 Réalisation effective de la taille ou la tonte	05
	Produit	2. Maintenance des outils et ouvrages décoratifs	2.1 Réalisation correcte de l'entretien de son outil de travail	05
	2.2 Réalisation correcte de la maintenance des ouvrages décoratifs		05	
Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices	Processus	3. État des lieux des adventices	3.1 Choix correct de la méthode de désherbage	05
	Produit	4. Éradication des adventices	4.1 Désherbage manuel et mécanique judicieux	05
			4.2 Traitement chimique judicieux contre les mauvaises herbes	05
Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs	Processus	5. Diagnostic des maladies et ravageurs	5.1 Choix correct de la méthode de lutte contre les attaques	05
			5.2 Choix judicieux de la période optimale de lutte contre les attaques	05
	Produit	6. Éradication des maladies et ravageurs	6.1 Éradication manuelle des ravageurs	05
			6.2 Traitement chimique judicieuse contre les maladies et ravageurs	05
Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale	Processus	7. Diagnostic de la carence en nutriments	7.1 Choix correct du type de fertilisant	05
			7.2 Choix opportun de la période de fertilisation	05
			7.3 Choix judicieux de la méthode de fertilisation	05
	Processus	8. Fertilisation de l'espace vert	8.1 Apport optimal du fertilisant	05
		9. Apport en eau dans l'espace vert	9.1 Apport optimal en eau	05

Effectuer le regarni	Processus	10. État des lieux des manquants	10.1	Choix opportun de la période de regarni	05
			10.2	Faire l'inventaire des espaces manquants	05
	Produit	11. Remplacement des manquants	11.1	Réalisation convenable du regarni.	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ENEV11
N° et libellé de la compétence	11- Entretenir l'espace vert	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Entretenir l'espace vert ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 8 heures, 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 06 heures pour la pratique en fonction des différents éléments de compétence, dans un champs expérimental divers.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de décrire les étapes d'entretien ou du suivi d'un espace vert.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer la tonte ou la taille, de lutter contre les mauvaises herbes, les ravageurs et maladies, de fertiliser, d'arroser et de remplacer les manquants.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Machette ; • Houe ; • Râteau ; • Pulvérisateur/atomiseur ; • Sécateur ; • Brouette ; • Arrosoir ; • Tondeuse/débroussailleuse; etc... 		
<i>Consigne particulière</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

N° et énoncé de la compétence		11- Entretien l'espace vert	Durée : 8h	
Nom de l'apprenant:				
Établissement d'enseignement:			Résultat	
Date de l'évaluation:			SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. Taille décorative				0 ou 05
1.1 Choix adapté de la forme voulue				0 ou 05
1.2 Choix judicieux du matériel utilisé				0 ou 05
1.3 Réalisation effective de la taille ou la tonte				0 ou 05
2. Maintenance des outils et ouvrages décoratifs				0 ou 5
2.1 Réalisation correcte de l'entretien de son outil de travail				0 ou 5
2.2 Réalisation correcte de la maintenance des ouvrages décoratifs				0 ou 5
3. État des lieux des adventices				0 ou 5
3.1 Choix correct de la méthode de désherbage				0 ou 5
4. Éradication des adventices				0 ou 05
4.1 Désherbage manuel et mécanique judicieux				0 ou 05
4.2 Traitement chimique judicieux contre les mauvaises herbes				0 ou 05
5. Diagnostic des maladies et ravageurs				0 ou 5
7.4 Choix correct de la méthode de lutte contre les attaques				0 ou 5
7.5 Choix judicieux de la période optimale de lutte contre les attaques				0 ou 5
7. Éradication des maladies et ravageur				0 ou 5
6.1 Éradication manuelle des ravageurs				0 ou 5
6.2 Traitement chimique judicieuse contre les maladies et ravageurs				0 ou 5
9. Diagnostic de la carence en nutriments				0 ou 05
7.1 Choix correct du type de fertilisant				0 ou 05
7.2 Choix opportun de la période de fertilisation				0 ou 05

7.3 Choix judicieux de la méthode de fertilisation			
10. Fertilisation de l'espace vert 9.2 Apport optimal du fertilisant			0 ou 05
11. Apport en eau dans l'espace vert 9.1 Apport optimal en eau			0 ou 05
12. État des lieux des manquants 11.2 Choix opportun de la période de regarni			0 ou 05
11.3 Faire l'inventaire des espaces manquants			0 ou 05
13. Remplacement des manquants 11.1 Réalisation convenable du regarni.			0 ou 05
TOTAL			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Auricoste, I., 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », Communications, no 74, p. 19-32.
- Bertrand, G., 1972, « La “science du paysage”, une “science diagonale” », Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, t. 43, fasc. 2, p. 127-134.
- Blanchon, B., 2007, « Pratiques et compétences paysagères dans les grands ensembles d’habitation, 1945-1975 », Strates, no 13, p. 149-167.
- Bichindaritz, F. (dir.), 2006, Enseigner le paysage (t. 1 : Les enseignements du paysage dans les écoles d’architecture et de paysage, leurs débouchés, actuels et futurs – t. 2 : Quatre séminaires), Paris, ministère de la Culture et de la Communication/DAPA, 56 P.
- Henk Waayenberg, 1996, Le jardinier potager sous les tropiques, CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas. Fax: + 31 317 460 067, P.71
- Hervé DEVADEAU, 2021, Action paysagère « construire la controverse », Edition Quac, 168 P.
- Kabanyegeye, H et al.,2020, Perception sur les espaces verts et leurs services écosystémiques par les acteurs locaux de la ville de Bujumbura (République du Burundi). Tropicultura (en ligne). Volume 38, numéro 3-4, 170 P.
- Ministère de l’agriculture française, de l’agroalimentaire et de la forêt, 2015, Référentiel de diplôme : Certificat d’Aptitude Professionnelle agricole « Jardinier paysagiste », Bureau des diplômes de l’enseignement technique 1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP, P.51.
- Moustier P., Pages J., 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », Économie rurale, n° 241, pp. 48-55.
- NKE Anne Rodrigue, 2016, Valorisation des espaces récréatifs et développement du tourisme dans la ville de la Yaoundé. Mémoire présenté en vue de l’obtention du diplôme des professeurs de l’enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S.II). Université de Yaoundé I, Cameroun. 101 P.
- Temple L., Marquis S., David O., Simon S., 2008, « Le maraîchage périurbain à Yaoundé est-il un système de production localisé innovant ? », Économies et sociétés, n° 30, pp. 2309-2328.
- Temple L., Moustier P., 2004, « Les fonctions et contraintes de l’agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », Cahiers Agricultures, vol. 13, n° 1, pp. 15-22.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d’un guide pédagogique, 2007, 37p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d’un guide d’évaluation, 2007, 30p.

- République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).
- Organisation internationale du Travail (OIT). L'OIT : son origine, son fonctionnement, son action. Yaoundé, 5.

Sites internet

- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/paysageViv.html>; consulté le 21 mars 2024
- <https://environnement.brussels/thématiques/espaces-verts-et-biodiversité/les-parcs-et-jardins/la-gestion-des-espaces-verts>; consulté le 23 Mars 2024
- www.semencemag-gestion-différenciée-des-espaces-verts.fr; consulté le 28 mars 2024
- <http://journals.openedition.org/strates/5723>. Consulté le 29 Mars 2024

EQUIPE DE VALIDATION

N •	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
01	ONG-DJAGUE HOULI Prosper	MINADER	Ingénieur Agronome/Méthodologue
02	M. FOMEKEU KENGNI William	AGRI-CONSULT	Ingénieur Agronome
03	FONGANG DJEUKEU Christian	MEO-CONSULT	Ingénieur Agronome
04	DIOP MAKHTAR	HORIZONS FLORANTINES	Paysagiste
05	MOUSSA HAMAN	ETS ABSAL SERVICES AGRICOLES	Paysagiste